
L'origine du papier-monnaie et sa diffusion en France

Conférence par M. J. Lafaurie.

Je vous ai parlé l'an dernier de la numismatique dans ses rapports avec l'histoire. J'ai essayé, de vous montrer la monnaie sous ses divers aspects, telle que l'ont façonnée les événements, elle a eu ses époques d'abondance et de pénurie, intimement liées aux contingences extérieures. .

La monnaie, née de la nécessité d'utiliser une commune mesure pour connaître la valeur relative des choses devient au cours des temps l'auxiliaire obligatoire de toute transaction. La richesse autrefois évaluée par les objets ou les choses possédés sera bientôt chiffrée en un nombre de drachmes, de statères, de deniers, de francs. On ne dira plus untel possède tant de terrain, tant de bœufs,..., mais a une fortune évaluée à tant de francs. Ces francs chiffrant indistinctement le terrain, les bœufs et aussi cette réserve qui autrefois ne pouvait être réalisée que par un .accroissement de la chose possédée, mais que l'invention de la monnaie permit de réaliser sous une forme plus abstraite une masse de métal-représentant justement la chose que l'on pourrait posséder,

Cette notion nouvelle de la monnaie qui consiste à lui faire représenter une fortune, ne la cantonne plus uniquement dans son rôle d'auxiliaire d'échange, modifia profondément la conception que les anciens avaient de la richesse. Celle-ci ne va plus s'évaluer en objets, mais en un chiffre représentant le pouvoir d'échange de ces objets.

Bientôt même, il ne sera plus nécessaire de posséder effectivement la somme elle-même qui forme la fortune, mais une valeur représentative de cette somme. Le reçu que le débiteur remet à son créancier représente, autant que des pièces d'or, une somme que la création des banques rendra immédiatement réalisable. Ce reçu peut prendre diverses formes : certificat de dépôt, action d'une société, créance,...

La fortune elle-même va, au cours des âges, se modifier ; ce ne sera plus une masse de métal stérile que l'on cache ou que l'on enferme dans un coffre ; ce métal va travailler pour son possesseur. On le prêtera à celui qui en a besoin ; la rémunération du service ainsi rendu prendra un nom spécial : *l'intérêt*. Ce nouvel avantage de la monnaie donnera naissance à une classe sociale qui prendra place à côté des grands propriétaires terriens : *les capitalistes*.

Il n'est pas question ici de faire le procès de cet aspect de la richesse, mais de constater un fait gros de conséquences.

À la valeur réelle de la monnaie va se substituer une valeur fictive, il suffira et l'évolution de nos mœurs sera suffisante pour le faire admettre par tout le monde, de remplacer la monnaie par la représentation de cette valeur fictive.

La représentation d'un chiffre constant, image d'une certaine fortune, se fera, au cours des âges, par une quantité, allant en diminuant, de métal précieux représentant toujours le même chiffre. Cette quantité de métal précieux diminuera même tellement qu'elle disparaîtra presque complètement et ne sera plus représentée que par des titres de créance ; *le papier-monnaie*.

Plus qu'un succédané de la monnaie, définition qui peut, lui être donnée à son origine, le papier-monnaie sera la monnaie elle-même.

L'histoire du papier-monnaie doit donc être divisée en deux grandes parties suivant la fonction qui lui est assignée :

1. le papier monnaie en tant que succédané de la monnaie métallique,
2. le papier monnaie en tant que, monnaie réelle.

Il faut chercher l'origine du papier-monnaie en Europe, dans le premier groupe. À un certain moment, pour une raison quelconque, la monnaie métallique vient à manquer ; l'autorité qui a la responsabilité de l'administration y supplée par une émission de créances qui vont provisoirement remplacer la monnaie. Pour la première fois, à notre connaissance, ce fait se produisit lors du siège, par les Maures, de la ville d'Alhama, en Espagne, en 1483. Le Comte de Tendilla, qui commandait la place, suppléa au manque de numéraire par une émission de bons, signés de sa main, ayant cours forcé, et qui servit au paiement de la solde des gens d'armes. À la fin du siège, quand la monnaie métallique put à nouveau parvenir dans la ville, ces papiers furent remboursés.

Le même fait se produisit, près d'un siècle plus tard, en 1573, lors du Siège de Leyde, aux Pays-Bas. La forme de ce papier-monnaie est un peu différente : il est formé de rondelles de papier collées les unes sur les autres, pour donner à cette monnaie une certaine épaisseur, et frappées à la presse monétaire, comme les monnaies métalliques. Le nom de papier-monnaie n'est peut-être pas très exact en ce qui les concerne, et celui de monnaie en papier leur conviendrait mieux. Cependant en fait, de leur nature, ces rondelles de carton peuvent prendre place dans cette classification des papiers monnaie.

Toujours dans ce premier groupe doivent être placés les papiers-monnaie locaux, émis lors d'événements : guerres ou révolutions qui font toujours disparaître la monnaie métallique, soit que les gouvernements retirent le métal, soit que les possesseurs cachent leur fortune... Le retrait du métal compensé par une émission plus grande de papier-monnaie est la cause de cette thésaurisation.

Gresham, après bien d'autres, a clairement défini ce phénomène en une phrase souvent citée par les économistes : la mauvaise monnaie chasse la bonne.

Si les monnaies de sièges, dites obsidionales, sont réellement des succédanées de la monnaie métallique, les émissions locales sont des monnaies de nécessité, remplaçant une monnaie métallique inexistante. La France vit, pour sa part, quatre grandes émissions de monnaies locales :

en 1790-92 lors des premières émissions d'assignats,

au cours de la guerre de 1870,

dans les régions envahies par les Allemands en 1914-1918,

parallèlement aux émissions des chambres de commerce et des commerçants dans les régions non envahies en 1914-1922.

La révolution de 1848 et l'invasion de la France en 1940 firent renaître aussi quelques émissions locales, et il faut bien donner le nom de papiers monnaie à ces morceaux de carton émis par les commerçants qui, en 1941-1942 suppléèrent ainsi au retrait des pièces de 5, 10 et 25 centimes.

Mais laissons là ces émissions de nécessité, et voyons les papiers-monnaie appartenant au second groupe que j'ai défini tout à l'heure ; le papier-monnaie en tant que monnaie réelle.

Le papier-monnaie de circulation générale peut lui-même être divisé en deux groupes distincts :

1. Billets émis par l'État,
2. Billets émis par les Banques.

Logiquement, puisque j'ai donné comme sujet de cette causerie « Le Papier-monnaie, son origine, sa diffusion en France », je devrais commencer par les Billets émis par l'État. Permettez-moi cependant de commencer par les Billets de banques, car ce sont les papiers-monnaie de ce groupe qui apparaissent les premiers en Europe.

Le XVII^e siècle voit, tout à son début, la Banque d'Amsterdam, en 1609, mettre en circulation des billets, et c'est logique. Amsterdam est le grand marché de l'Europe. La Banque de Stockholm, en 1656, la Banque d'Angleterre en 1694, celle d'Écosse en 1695, de Law en 1716, de Copenhague en 1736, de Berlin en 1755, mettent successivement en circulation des Billets de Banque. La fin du XVIII^e siècle verra le plein épanouissement de ces Banques d'émission et il n'y aura pas, au début du XIX^e siècle, de pays qui n'ait une ou plusieurs banques d'émission.

Le rôle de ces billets évolue avec le temps. D'abord moyen de paiement bancaire, gagé sur une encaisse or qui couvre presque entièrement le montant des billets en circulation, le billet de banque, dès le début du XIX^e siècle, devient un auxiliaire du commerce ; son gage n'est plus uniquement le métal précieux, mais aussi des créances sur les clients de la banque ; c'est une monnaie commerciale dont la commodité n'échappe pas aux usagers, l'extension des affaires dont le billet est la principale cause va lui donner un rôle encore plus important, et il va devenir une monnaie réelle, dont le rôle sera le même que celui de la monnaie métallique ; c'est une monnaie auxiliaire qui va bientôt devenir la monnaie principale. L'extrême fin du XIX^e siècle le consacra dans ce rôle. Mais la guerre

de 1914 survient apportant avec elle tous les bouleversements sociaux et financiers, et le billet de banque va devenir la monnaie unique ; le rôle de la monnaie métallique ne sera qu'auxiliaire, le papier-monnaie l'aura supplanté.

Cet extrême raccourci de l'histoire du papier-monnaie n'est pas valable seulement pour la France, mais pour l'Europe entière, sinon pour le Monde, et, dernière étape de son évolution, depuis la guerre de 1939-44, ce sont les états eux-mêmes qui reprendront en main l'émission du papier-monnaie directement ou d'une manière déguisée, mais le résultat sera le même.

Faisons maintenant très rapidement l'histoire du papier-monnaie français. Je ne reviendrai pas sur les émissions locales et je laisserai de côté les émissions coloniales.

L'origine du papier-monnaie français remonte à 1701, à l'époque des grandes réformations de Louis XIV. Aucun de ces premiers billets n'a été retrouvé ; le plus ancien « Billet de monoye » figurant dans nos collections est de 1705. D'abord reçus de monnaies, ces billets, en 1701, eurent cours libérateur et ainsi devinrent de véritables papiers-monnaie. En 1715, ils furent transformés en « Billets de l'Etat » qui, eux-mêmes furent absorbés en 1716 par la Banque Générale de Law.

La seconde émission de billets par l'État ne remonte qu'à la Révolution. Les premiers assignats, émis en 1790 virent leur volume augmenter considérablement, en raison directe des besoins des divers gouvernements révolutionnaires qui se succédèrent jusqu'en 1796. À cette date, ils ne valent plus rien et le Directoire créa un nouveau papier-monnaie, le Mandat territorial, dont la chute fut encore plus rapide. Au début de 1797, le Gouvernement manœuvra afin, de précipiter encore plus leur chute et les racheter à un taux qui permît au Trésor de ne pas être trop grevé par cette entreprise. À ce moment la monnaie métallique, que la nécessité fit sortir de ses cachettes circule avec abondance et ce retrait passe presque inaperçu du peuple ; seuls les spéculateurs en firent les frais.

Les entreprises privées eurent plus de chance quand l'État ne s'avisait pas de vouloir diriger leurs opérations.

Law, en 1716, créa la Banque Générale, privilège qui lui fut accordé afin de retirer de la circulation les « Billets de l'Etat » qui l'encombraient. Malgré ce départ peu propice à une bonne gestion, en 1719 la Banque est en pleine prospérité. Prospérité si grande que le Gouvernement du Régent voulut en profiter et la transforma en Banque Royale ; nous dirions aujourd'hui que la Banque fut nationalisée.

La suite de cette aventure se termina l'année suivante avec la chute catastrophique de la Banque, que tout le monde connaît.

Les nécessités du commerce auquel l'essor économique et industriel de la fin du XVIII^e siècle donne plus d'ampleur, amenèrent, dès 1772 la création d'une banque émettant des Billets ; c'est la Caisse d'Escompte. Banque uniquement commerciale, ses affaires prospèrent ; mais bientôt elle sait combler les déficits

annuels du Trésor et, l'habitude étant si bien prise, c'est elle qui sera chargée, en 1789 et 1790, de fournir ses billets, assimilés aux assignats avant que la nouvelle monnaie nationale soit imprimée.

Enfin, nous arrivons au grand établissement créé au début du XIX^e siècle, la Banque de France, qui bientôt aura le monopole de l'émission des billets en annexant en quelque sorte les banques privées qui avaient vu le jour dès la fin du Directoire,

Quant aux émissions locales françaises, il faudrait des heures pour en faire l'historique. Qu'il me soit permis simplement de donner une liste des communes de Seine-et-Marne qui ont émis des papiers-monnaie :

1790-1792 Annet, Blandy, Bray, Crouy-sur-Marne, Fontainebleau, Lizy-sur-Ourcq, Mory-sur-Marne, Meaux, Melun.

1870-1871 Coupvray, Fontainebleau, Jouy-sur-Morin, Le Marais, Meaux, Mitry, Mormant, Nemours, Provins.

1914-1922 Château-Landon, Meaux, Melun.